
1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

1.1 Désignation commerciale : EPOXY SOLOMET

1.2 Utilisation :

1.3 Fournisseur : SOLOPLAST-VOSSCHEMIE

Z. I. Le Fontanil Tél. 04 76 75 42 38

Rue du Pré Didier Fax 04 76 56 14 49

38522 SAINT EGREVE Cédex

1.4 Renseignements en cas : Centre Régional Anti Poisons Lyon - Tél :
04.72.11.69.11 d'urgence (santé/sécurité)

2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

2.1 Nature chimique du produit : Résine époxyde et agent chimique Poly Mercaptan

2.2 Description :

2.3 Composants contribuant aux dangers :

Limites d'exposition NOM Abbr.	N° CAS	%	ACGIH TLV	OSHA PEL	Autres limites
Crystalline silica	14808607	< 1	0.1 mg/m3	0.1 mg/m3	0 mg/m3
Bisphenol A diglycidil ether resin DGEH	25068386	5-20	n/e	n/e	n/e
2,4,6-Tri(diméthylaminométhyl) phénol DMP					
poly mercaptan	90722	1-15	n/e	n/e	n/e
Amine		10-40	n/e	n/e	n/e

"TLV" signifie la valeur limite d'exposition (huit heures, moyenne durée/poids) selon l'American Conference of Governmental Industrial Hygienists. "STEL" indique la limite d'exposition à court terme. "PEL" limite d'exposition permmissible OSHA.

"n/e" aucune limite d'exposition établie.

"*" substance dont l'identité est rendue secrète par notre fournisseur.

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Précautions :

Irritant pour les yeux et la peau.

Eviter tout contact avec les yeux.

Ne pas avaler, peut être dangereux.

Rincer au savon et à l'eau après utilisation.

En cas de contact avec la peau, rincer à l'eau pendant 15 minutes et consulter

un médecin.

Effets possibles sur la santé :

Risques primaires d'exposition
Contact avec la peau
Contact avec les yeux
Absorption peau
Inhalation ingestion

Symptômes de sur-exposition

Peau : peut provoquer une irritation
Yeux : faible irritation
Inhalation : aucune donnée
Ingestion : aucune donnée. Peut provoquer des irritations.

Effets chroniques de sur-exposition :

Une exposition prolongée et répétée peut provoquer des allergies.

Problèmes médicaux pouvant être aggravés par l'exposition : allergies, maladies de peau.

Substance Cancérogène - Normes OSHA : NON - ACGIH : NON -

Programme national de toxicologie : OUI -

Agence internationale de recherche contre le cancer : OUI - Composants suspects (cancer) : silice

Autres effets : voir § 11

4. PREMIERS SECOURS

4.1 sur la peau : Rincer abondamment à l'eau pendant 15 minutes.

4.2 sur les yeux : Rincer immédiatement à l'eau et au savon.

4.3 en cas d'inhalation : Se placer dans un lieu frais.

4.4 en cas d'ingestion : Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir.

Recommandation générale : enlever immédiatement les vêtements souillés.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone (CO2) mousse, poudre.

Point flash (fluide de base) : > 500 - Méthode : TCC

Limites d'exposition dans l'air : au plus bas : n/d - au plus haut : n/d

5.2 mesures d'extinction contre-indiqués :-

5.3 dangers particuliers d'incendie : aucun.

5.4 Mesures particulières de lutte contre l'incendie : se munir d'un appareil respiratoire et de vêtements de protection.

5.5 Produits dangereux en cas de combustion : Oxyde de carbone, nitrogène, sulfure. Aldéhydes, ketones, autres composants organiques non connus.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles :

Contrôle des éclaboussures : éviter tout contact. Pas de source d'allumage. Lieu ventilé.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement :

Réceptacle : contenir le produit et l'absorber avec de la terre d'argile, du sable ou autre matériel adapté.

6.3 Méthodes de nettoyage : Récupérer le produit qui s'est répandu sur un matériel inerte et le placer dans un récipient .
Procédures spéciales : Se protéger par système de drainage/écoulement, conduits et surface d'eau

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Manipulation : Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Rincer abondamment après utilisation particulièrement avant de manger, boire, fumer, se maquiller ou se rendre aux toilettes.
Laver les vêtements qui ont été contaminés ainsi que les équipement de protection avant réutilisation. Se débarrasser des vêtements en cuir si contaminés. Manipuler le mélange résine/durcisseur avec précaution conformément aux risques des produits chimiques utilisés. S'assurer une bonne ventilation/protection respiratoire contre la décomposition de particules (silice) en cas de ponçage et d'affutage.

7.3 Stockage : Stocker dans un endroit frais et sec, à distance suffisamment importantes de températures élevées.

8. CONTROLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Mesures d'ordres techniques :

Controles des équipements :

Ventilation : Si l'odeur est désagréable, utiliser un système d'aération.

Autres controles : local de secours pour douche et lavabo pour nettoyage des yeux à mettre à disposition.

8.2 valeurs limites pondérées de concentration en volume dans l'air :

NOM Abbr. N° CAS % ACGIH OSHA Autres
TLV PEL limites

Crystalline silica 14808607 < 1 0.1 mg/m3 0.1 mg/m3 0 mg/m3

Bisphenol A diglycidil ether resin DGEBA 25068386 10-45 n/e n/e n/e
PA

2,4,6-Tri

(diméthylaminométhyl) phénol DMP 90722 1-15 n/e n/e n/e

poly mercaptan

Amine 10-40 n/e n/e n/e

"TLV" signifie la valeur limite d'exposition (huit heures, moyenne durée/poids) selon l'American Conference of Governmental Industrial Hygienists. "STEL" indique la limite d'exposition à court terme. "PEL" limite d'exposition permmissible OSHA. "n/e" aucune limite d'exposition établie. "*" substance dont l'identité est rendue secrète par notre fournisseur.

8.3 Equipements de protection individuelle :

Voies respiratoires : Aucune dans des conditions normales d'utilisation.

Mains : Gants polyéthylène , si utilisation prolongée.

Yeux : Lunettes de protection.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Etat physique :

Aspect : Couleur : Odeur :

9.2 Informations relatives à la sécurité :

pH (solution à 5% ou...dans l'eau): n/d
Température d'ébullition (F) : n/d
Température de fusion (F): n/d
Point d'éclair :
Inflammabilité (solides, gaz) :
Auto-inflammabilité :
Limite basse d'explosivité :
Limite haute d'explosivité :
Propriétés oxydantes :
Pression de vapeur (mmHg) Nil à 78 F - VOC (grammes par litre) : 0
Densité de vapeur : 1,9
Solubilité dans l'eau : Négligeable
Liposolubilité :
Coefficient de partage n-Octanol/eau :
Taux d'évaporation (butyl acetate = 1) : < 1
Pourcentage de solides par poids : 100
Point flash de la partie liquide : > 174 C suivant ASTM D-92

AUTRES DONNEES :

Densité de vapeur (air = 1) : >1
Taux d'évaporation (éthyl éther = 1) :
Viscosité :
% de matière volatile en volume : 0 poids moléculaire :

Les données physiques sont des valeurs approximatives et sont basées sur les composants significatifs en matière de sécurité.

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Stabilité :Produit chimiquement stable. Pas de polymérisation dangereuse.

10.2 Réactivité :

- Matériaux à éviter : Forts agents oxydants, acides.
- Conditions à éviter : Flamme et chaleur excessive.
- Produits de décomposition dangereux : oxyde de carbone, sulfure de nitrogène. Aldéhydes et acides. Autres contaminants non connus pouvant être toxiques.
- Décomposition thermique.
- Condition de polymérisation dangereuse : aucune.

10.3 informations complémentaires :

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Effets pathologiques possibles :

- sur la peau : pas d'effet significatif. Nocif par contact avec la peau. Irritant.
- sur les yeux : peut causer une gêne temporaire. Irritant.
- par inhalation : nocif par inhalation. Irrite le système respiratoire.
- par ingestion : nocif en cas d'ingestion.

Informations complémentaires :

Par voie orale :
LD 50 (rat) : non déterminé
Effets sur la peau :
LD 50 (lapin). Non déterminé. Légèrement irritant (lapin).

Inhalation :
LC 50 (rat). Non déterminé
Effets subchroniques :
Aucune donnée disponible
Irritation des yeux :
Aucune donnée disponible

Des tests sur 2 années sur des souris exposées à l'EPON 828, DGEBPA et autres résines commerciales ont démontré une faible tendance cancérigène. Les auteurs en ont conclu que l'évidence d'une tumeur rénale avec l'EPON 828 "était aucunement significative d'un point de vue biologique" et que la résine n'est pas cancérigène lors de l'application sur l'épiderme dorsal d'une souris CF1". Une surexposition à des vapeurs et fumée de composants animés peut causer des maladies pulmonaires/pneumonie par produits chimiques.

Substance cancérigènes, " teratogenicity, mutagenicity " :
La résine et l'éther diglycidyle de bisphénol A (composant de ce produit) ont prouvé qu'ils étaient inactifs lors du test "In Vivo mutagenicity". Les deux se sont révélés actifs par "In vitro microbial mutagenicity screening" et ont produit des aberrations de chromosomes lors de tests sur cellules de foie de rat.

Information toxicologique des composants chimiques dangereux de ce produit :

Composants Oral LD 50 Peau LD 50 Inhalation LC 50
Crystalline silica n/d n/d n/d
Bisphenol A diglycidyl ether resin 30 kg/mg >20 kg/mg ne meurt pas
2,4,6-Tri (diméthylaminométhyl)phénol 1200 mg/kg 1350 mg/kg >0.5 mg/l
Mélange mercaptan amine n/d n/d n/d

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1 Elimination

Mobilité et Persistance : non disponibles
Dégradabilité :

12.2 Comportement en milieu aquatique mobilité :

Effets sur l'environnement : non disponibles
Bio Accumulation :

12.3 Effets écotoxiques : Non disponibles milieu aquatique : sol :

13. INFORMATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1 Elimination du produit :

Recommandations sur la gestion des déchets : si cette résine devient un déchet, ce ne serait pas un déchet dangereux d'après les critères du RCRA (40 CFR 261)

13.2 Elimination de l'emballage : à éliminer en accord avec les réglementations locales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

RTMDR Transport terrestre N'est pas une marchandise à risque pour le transport.

RID/ADR :
CGVS/GGVE :
Classe :
N° ONU :
Nom :

Marginal :
Code danger :

ADN/ADNR Transport fluvial
ADN/ADNR : non réglementé (pouvant être soumis au règlement maritime)

IMDG/GGVSee Transport maritime N'est pas une marchandise à risque pour le transport.

Classe :
N° ONU :
Ems :
MFAG/GSMU :
N°IMDG page :
Marine polluant : --
Groupe d'emballage :
Nom :
Contient :

ICAO/IATA Transport aérien : N'est pas une marchandise à risque pour le transport.

Classe :
N°UN :
Groupe d'emballage :
Nom :
Nom anglais :
Contient :

Informations complémentaires : /

Point éclair :

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Contient : Bisphenol A diglycidylether résine
Etiquetage : Irritant
Phrases de risques (R) : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
Phrases de sécurité (S) : Irritant pour les yeux et la peau
Conserver hors de la portée des enfants
Eviter le contact avec la peau et les yeux
Réglementation allemande pour les liquides inflammables (VbF) : Non concerné
Références diverses : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau claire et consulter un spécialiste.
Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à l'eau savonneuse.
En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité a été réalisée conformément à la directive 91/155/CEE (Directives Techniques de sécurité) et 88/379/CEE (Directives de Préparations générales).

Cette fiche complète la notice technique mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. L'attention de l'utilisateur est, en outre, attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres fins que celles pour lesquelles il est conçu.

C'est sous la responsabilité de la personne en possession de cette fiche de sécurité de s'assurer que l'information contenue dans celle-ci soit lue et comprise par toute personne qui utilise, manipule ou même entre occasionnellement, par quelque manière que ce soit, en contact avec le produit. Si par la suite le récipiendaire utilise un produit Soloplast-Vossschemie dans une de ses formulations, il est de sa responsabilité de transférer toutes les données pertinentes vers leurs propres fiches de sécurité, et ce, en accord avec la Directive 88/379/CEE.

Cette fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra, sous sa seule responsabilité, les précautions liées à l'usage qu'il fait du produit. Les rubriques incomplètes résultent du fait que les données ne sont pas connues ou qu'aucune expérience n'a été réalisée, ce qui n'implique pas l'absence d'un danger éventuel.

SOLOPLAST-VOSSCHEMIE Date de révision : 12/02/98

Date d'impression : 26/04/00

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SELON DIRECTIVE 91/155/CEE

Page :1

Version :

EPOXY SOLOMET

EPOXY SOLOMET